



COLLEGE JULES FERRY



Lundi 11 février
2019



Le diplôme national du brevet (DNB)

Le diplôme national du brevet (DNB)

Pour les candidats scolaires, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) est liée à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et aux résultats obtenus aux épreuves d'un examen terminal.

L'objectif est de délivrer un diplôme qui atteste de la **maîtrise des 5 domaines du socle commun** et des connaissances acquises par l'élève au terme du collège.

Le brevet ne donne pas accès à une classe supérieure en fin de 3^e : **les deux décisions, attribution du diplôme et orientation, sont dissociées.**

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait
de texte littéraire
+ dictée + grammaire + exercice
de réécriture et rédaction.

3 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis
de tableaux ou de schémas,
et un exercice d'informatique.

2 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents
et de cartes...

2 h

écrit

50
POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie,
sciences de la vie et de la Terre
et technologie
(2 épreuves sur les 3).

1 h

écrit

50
POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet
mené en histoire des arts
ou dans le cadre d'un EPI ou
de l'un des parcours éducatifs.
L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min.

oral
individuel

100
POINTS

ou

25 min.

oral
collectif

100
POINTS

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS
MENTION
ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS
MENTION
BIEN

+ DE **640** POINTS
MENTION
TRÈS BIEN

LES ÉTAPES DU BREVET

à partir de novembre

Les élèves de 3^e des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement

dès avril

Épreuve orale

fin juin

Épreuves écrites

début juillet

Résultats du brevet

septembre octobre

Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine

Vendredi 18/10/2019 (18h)
Salle des Fêtes de
Terrasson

DNB

- 17 ET 18 JANVIER : ECRITS BLANCS (N°1)

- 15 FÉVRIER : ORAL DE SOUTENANCE DE STAGE (15 MINUTES, SUPPORT ÉLÈVE OBLIGATOIRE)

- ECRITS BLANCS (N°2) :

❖ Mardi 9 avril : français et mathématiques

❖ Mercredi 10 avril : histoire/géographie/EMC et sciences (1h00)

- 12 AVRIL 2019 : RETOUR DE LA FICHE PROJET CHOISI (EPI, PARCOURS ÉDUCATIFS)

- ORAL BLANC : LUNDI 13 MAI

- ORAL DU DNB : MERCREDI 12 JUIN (SUPPRESSION DES COURS)

- ÉCRITS DU DNB : JEUDI 27 ET VENDREDI 28 JUIN 2019

Jeudi 27 juin 2019

Français 1^{re} partie
(grammaire et
compétences
linguistiques -
compréhension
et compétences
d'interprétation - dictée)
9h - 10h30

Français 2^e partie
(rédaction)
10h45 - 12h15

Mathématiques
14h30 - 16h30

Vendredi 28 juin 2019

Histoire et géographie
enseignement moral et
civique
9h - 11h

Sciences
(physique-chimie et/ou
sciences de la vie et la
Terre et/ou
technologie*)
13h30 - 14h30

*Deux disciplines sur les trois